



وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE



Direction de la Communication

NEWS

Revue de presse



Dimanche 27 novembre 2022



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

L'émergence de l'Algérie

L'Algérie a évolué depuis décembre 2019. Sous l'impulsion, du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le pays s'est métamorphosé. Restauration de l'autorité de l'Etat, nouvel édifice institutionnel digne des grandes démocraties, profondes réformes économiques, consolidation d'une politique sociale qui protège les couches les plus vulnérables, retour en force sur la scène internationale et transformation numérique, que de bouleversements.



En trois ans à la tête de l'État, le président Tebboune a transformé le pays : L'Algérie est un pays pivot

«Le président de la République a fait de l'Algérie un pays très attractif où il fait bon vivre. Un miracle réalisé depuis 2019, propice à l'adhésion aux Brics.». Représentée par son Premier ministre au 17e sommet extraordinaire de l'Union africaine sur l'industrialisation, la diversification économique et la Zone de libre-échange continentale, l'Algérie campe le rôle d'une nation-leader.



[Elle bénéficie de crédits budgétaires conséquents : La Cour des comptes retrouve des couleurs](#)

La formation a été consacrée comme un choix irréversible pour donner plus de sens et de véracité à l'activité de la Cour des comptes, pour lui rendre ses lettres de noblesse. La Cour des comptes dresse son bilan de l'année 2022, en ciblant plusieurs segments en rapport avec les institutions de l'Etat et les structures y afférentes.



[Menacées par le risque d'incapacité de remboursement : Des entreprises croulent sous les dettes](#)

Le secteur public marchand se caractérise par une rentabilité «très basse», surendettement...Le secteur public marchand (SPM) présente « de faibles performances économiques et financières en dépit du soutien financier conséquent de l'État », a souligné le rapport de la Cour des comptes.



[Gestion de l'argent public :Zitouni appelle à la transparence](#)

Le RND des méthodes efficaces dans la gestion et des mesures prudentes dans le domaine des dépenses publiques. Mettant en valeur les résultats des actions et événements organisés par l'Algérie avec succès, ces derniers mois, le secrétaire général du Rassemblement national démocratique, Tayeb Zitouni, n'a pas manqué lors du conseil national du parti de confirmer, ce samedi que « l'Algérie avait réussi à organiser un sommet arabe consensuel, malgré des campagnes de confusion et de scepticisme.



[Loi de finances 2023 : Les avantages accordés](#)

En attendant son adoption par le Conseil de la nation, le projet de loi de finances 2023 prévoit une série de mesures fiscales et législatives visant la promotion de l'investissement et la croissance économique, soit un taux évalué à 4,1 % en 2023.



Tendances fortes

Le problème politique s'est posé avec acuité à la fin de règne de l'ancien système et la présidentielle a dénoué la question. C'est à partir de là qu'il y a eu un long processus électoral pour le renouvellement des instances nationales et locales.



Diversification de l'économie : Plusieurs filières dans les starting-blocks

L'Algérie est appelée à devenir un acteur actif dans le domaine de l'industrie avec une percée sur le marché des exportations tout en couvrant les besoins locaux. De nombreux secteurs sont aptes à réaliser ces mutations.



Reliquat des subventions à reverser : Récupération de 11.434 mds de DA : La Cour des comptes sur le soutien accordé aux collectivités locales

Dans son chapitre trois consacré à l'évaluation des interventions de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales (Csgcl), la Cour des comptes a analysé le rôle du Comité technique et de l'utilisation des subventions allouées (fonctionnement et de l'équipement et de l'investissement) dans les localités, relevant les raisons de la faiblesse des dépenses.



Exportations hors-hydrocarbures L'exploit réalisé cette année doit être conforté

L'Algérie est sur le point d'atteindre 7 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures d'ici la fin de l'année en cours. Cet exploit confirme la dynamique de développement de l'économie algérienne, affirme, ce jeudi, le consultant en export, Ali Bey Nasri qui insiste, toutefois, sur la nécessité de conforter cette démarche par la diversification des produits et des stratégies permettant d'inscrire cet essor dans la durée.



Rentabilité des entreprises publiques : le constat alarmant de la Cour des comptes

Le soutien financier de l'Etat aux grandes entreprises publiques, n'a pas eu le retour souhaité. Selon le rapport de la Cour des comptes de 2022, le secteur public marchand (SPM), à l'exception de quelques grands groupes, a enregistré de faibles rentabilités.



La Cour des comptes pointe le contraste entre la gestion du fonds et la politique de promotion de l'export : FSPE, le constat d'inefficacité

La gestion du Fonds spécial pour la promotion des exportations (FSPE) contraste de manière saisissante avec la politique de l'Exécutif en matière de promotion des exportations hors hydrocarbures et de soutien aux entreprises exportatrices.



يشرعون في مناقشة مشروع قانون المالية خلال أيام: "السيناتورات": منع تبذير الميزانية أكبر تحدّ خلال

2023

ينطلق أعضاء مجلس الأمة، بداية من الثلاثاء المقبل، في مناقشة مشروع قانون المالية لسنة 2023، بعد أن نالت الوثيقة قبل أيام موافقة الغرفة السفلى للبرلمان، حيث يستعد "السيناتورات" لرفع توصياتهم للحكومة، باعتبار أن الميزانية المقبلة تعد الأضخم في تاريخ الجزائر ما يستوجب مراقبتها.



ثلاث سنوات من قيادة الرئيس تبون في سياق دولي طارئ: الجزائر الجديدة... صعود لافت وتحولات جذرية

انقضى أكثر من نصف عهدة الرئيس عبد المجيد تبون على رأس الدولة، وبات تقييم المنجزات متاحًا من أجل الوقوف على الحصيلة الأولية عبر حصر المكاسب، من أجل البناء عليها فيما تبقى وتقويم المسار.

مجلس المحاسبة: 5 مجتمعات عمومية فقط تحقق أرباحا للدولة

بينت التدقيقات في إطار عملية الرقابة السنوية التي قام بها قضاة مجلس المحاسبة، والتي شملت القطاع العمومي التجاري، أن الأداء الاقتصادي والمالي لهذا القطاع، ضعيف بالرغم من الدعم المالي المعتبر الذي تقدمه الدولة من خلال عمليات التطهير المالي وبرامج العصرية والتطوير.

صندوق ترقية الصادرات.. يعرقل التصدير ويؤخر تعويضات المصدرين

أسفرت عملية الرقابة التي شملت صندوق دعم الصادرات بعنوان الفترة الممتدة “2017-2020” عن عدم مساهمة هذا الأخير وبصورة جيدة في تطوير الصادرات. ويلاحظ حسب تقرير مجلس المحاسبة أن الموارد المتاحة لصندوق دعم الصادرات إلى غاية 2020 تقدر بـ49 مليار دينار، لم يستعمل منها إلى ما نسبته 3 من المائة.

الجزائر تشهد تطورا وبروزا منذ انتخاب الرئيس تبون

تعرف الجزائر منذ شهر ديسمبر 2019، أين تم انتخاب السيد عبد المجيد تبون، رئيسا للجمهورية، تطورا كبيرا وتحولات جذرية. وجاء في مقال نشرته وكالة الأنباء الجزائرية أمسية اليوم السبت، إنَّ الجزائر تشهد بالفعل ثورة حقيقية. تجلت من خلال إعادة هيكلة الدولة ووضع بناء مؤسساتي في مستوى كبرى الديمقراطيات.

5آلاف مليار ميزانية تجهيز في بلدية حاسي مسعود والتنفيذ 12% فقط

أجرى مجلس المحاسبة عملية رقابة شملت بلدية حاسي مسعود المصنفة كأغنى بلدية في الجزائر نظيرها مداخلها الجبائية. وشملت عملية الرقابة حسب تقرير مجلس المحاسبة لسنة 2022، الفترة الممتدة من 2015 إلى 2019 وارتكزت على تقييم شروط تسجيل وتنفيذ البرامج من خلال حالات توضيحية لعمليات التجهيز.



50مليار دينار دخلت شبابيك الصيرفة الإسلامية

أبرز خبراء في الاقتصاد أهمية الادخار بالنسبة للاقتصاد، من حيث أنه يضمن استقرار النشاط الاقتصادي ويحافظ على تكوين رأس المال، ويساهم في دفع عجلة التنمية. غير أن الادخار الخاص مقارنة بالعمومي الذي يُراهن عليه حالياً، بعدما عرف تراجعاً خلال السنوات الماضية.



امتيازات جبائية وتخفيضات ضريبية لتشجيع المناولة: لقاءات مع المتعاملين بعد صدور دفتر الشروط الخاص بنشاط تصنيع السيارات

يستفيد المتعاملون في مجال المناولة الصناعية من تخفيضات تشمل الرسوم على القيمة المضافة والرسوم الجبائية، من أجل تشجيعهم على الإنتاج وجعل المنتج الوطني تنافسياً، مع خفض سعره النهائي. وهو الإجراء الذي رحب به المتعاملون الذين أكدوا أن ارتفاع هذه الرسوم والضرائب من أبرز المشاكل التي لم تسمح بتطوير المناولة وأدت إلى العزوف عن اقتناء المنتج الوطني بسبب ارتفاع سعره.



مجلس المحاسبة "سياسة دعم الصادرات" لم تنجح لهذه الأسباب.

كشف التقرير السنوي لمجلس المحاسبة عن تواجد فشل في سياسة دعم الصادرات والمصدرين التي انتهجتها الجزائر في الفترة الممتدة من 2017 إلى 2020. أنشئ الصندوق الخاص لترقية الصادرات بموجب قانون المالية لسنة 1996 بغرض تقديم دعم مالي من أجل ترقية الصادرات خارج المحروقات عن طريق التكفل بجزء من تكاليف المشاركة في المعارض التجارية، تكاليف الدراسة، استكشاف الأسواق الخارجية بالإضافة لتكلفة إنشاء العلامات التجارية وحماية جودة المنتجات بالخارج.

PARLEMENT

Agenda chargé pour l'APN et le Sénat

Agendas chargés pour les membres des deux chambres du Parlement qui, en plus des plénières dédiées aux débats autour de projets de loi, préparent d'autres en commission tout en auditionnant ministres et responsables d'institutions et d'établissements publics.

Mohammed K. - Alger (Le Soir) - C'est ainsi que le Conseil de la Nation prend le relais de l'Assemblée populaire nationale pour passer au crible des projets de loi étudiés et adoptés par les membres de la chambre basse du Parlement.

Ainsi, le bureau de la chambre haute du Parlement vient d'arrêter son agenda s'étalant sur onze jours, du 28 novembre courant au 8 décembre prochain. Dans ce cadre, il a été décidé de soumettre le texte de loi de finances 2023, après son approbation au niveau de l'APN, mardi dernier, à la commission des affaires économiques et financières qui, après examen du contenu de la loi, écouterà, demain lundi, un exposé du ministre des Finances.

Pour sa part, la commission des affaires juridiques, administratives, des droits de l'Homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial s'attelle à l'élaboration d'un rapport sur le texte de loi complétant la loi portant statut général de la fonction publique.

De leur côté, les membres de la commission des affaires économiques et financières sont en train d'élaborer deux rapports. Le premier sur le texte de loi portant approbation de l'ordonnance portant loi de finances complémentaire 2022, et le second sur le texte de loi portant statut de l'auto-entrepreneur, avant de les présenter en séance publique.

Aussi, il a été décidé de la reprise des plénières à compter de demain lundi, avec la présentation et l'approbation sans débat de la loi portant approbation de l'ordonnance portant loi de finances complémentaire de l'exercice 2022. Le lendemain mardi, les membres du Conseil de la Nation étudieront, toujours en plénière, le pro-



jet de loi portant statut de l'auto-entrepreneur, et auront à suivre les réponses du ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises aux interrogations des sénateurs. Le jour d'après, soit mercredi prochain, une nouvelle plénière sera dédiée à la présentation et au débat de la loi complétant l'ordonnance portant statut général de la fonction publique, puis la réponse du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale aux interventions et questions des membres du Conseil.

Les séances plénières reprendront le 5 décembre prochain avec la présentation et le débat de la loi de finances 2023 qui se poursuivra le lendemain mardi, suivies des interventions des présidents des groupes parlementaires. Le ministre des Finances répondra, dans l'après-midi de la même journée, aux interventions et préoccupations des sénateurs.

Et la plénière du 8 décembre prochain sera consacrée au vote des trois textes, le projet de loi portant statut particulier de l'auto-entrepreneur, le projet de loi complétant l'ordonnance portant statut général de la fonction publique et celui portant loi de finances 2023.

Pour leur part, les membres de la chambre basse du Parlement sont loin de chômer. En effet, en plus des missions d'information menées au niveau de diverses wilayas du pays,

les membres des commissions permanentes de l'Assemblée mènent des travaux d'études de projets de loi en plus d'auditionner ministres et responsables d'institutions et autres établissements publics.

C'est ainsi que les membres de la commission des affaires juridiques, administratives et des libertés, poursuivent l'examen du projet de loi de prévention du blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Il s'agit, pour eux, d'étudier les diverses propositions d'amendements en vue d'élaborer le rapport préliminaire dans la perspective des débats en plénière prévus prochainement et ce, après plusieurs auditions dont notamment celle du président de la Cellule de traitement du renseignement financier (CTRF), relevant du ministère des Finances.

Pour sa part, la commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de la chambre basse du Parlement poursuit ses auditions. Elle écouterà, aujourd'hui dans la matinée, le premier responsable du groupe Saïdal. Ses membres devront également suivre un exposé que présentera, mardi prochain, le ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme.

M. K.



Le ministre des Finances

● «Les recettes des exportations de biens devraient atteindre, en 2023, un montant de 46,3 milliards de dollars, contre 44,4 milliards dans les prévisions de la LFC-2022. Ces recettes devraient enregistrer une légère hausse à 46,4 milliards de dollars en 2024 et à 45,8 milliards en 2025.»

DÉGÂTS DE LA MAUVAISE GESTION

Ces milliards qui partent en fumée

La mauvaise gestion continue de faire d'incommensurables dégâts au pays et à ses ressources. C'est un fait indéniable qui fait l'unanimité que tant de personnes ne contestent pas ce constat de vérité. Même les pouvoirs publics y adhèrent et sont conscients de cette implacable réalité et ses néfastes conséquences, notamment sur les finances du pays.

PAR KAMAL HAMED

En effet, la mauvaise gestion de certains programmes publics a d'importantes incidences sur l'argent public. Les conséquences sont parfois assez lourdes à supporter pour le trésor public. Des milliards de dinars sonnants et trébuchants partent en fumée à cause justement des carences avérées dans la gestion. Le rapport de la Cour des comptes ne souffre, ainsi, d'aucune équivoque.

En effet, il confirme sans le moindre doute les ravages de la mauvaise gestion. Dans son rapport 2022, rendu public ce jeudi, la Cour des comptes, qui est une institution constitutionnelle, fait cas des enquêtes et des contrôles qu'elle a menés dans de nombreux organismes et institutions publiques.

Dans certains cas les manquements aux règles sont même sidérants et attestent de la légèreté avec laquelle certains responsables agissent dans la gestion des programmes et autres projets. La Cour des



comptes fait cas aussi de faits qui relèvent de la qualification pénale. En somme une volonté avérée de détournement de l'argent public et autre faits de corruption.

L'institution a d'ailleurs, dans ce cadre transmis de nombreux dossiers la justice. Ces maux de gestion se trouvent pratiquement à tous les échelons puisqu'ils touchent non seulement les organismes publics de petite taille mais aussi les ministères.

En effet des ministères ne sont pas du tout exempts de cette mauvaise gestion, à l'exemple de celui du Commerce qui a été critiqué par le rapport de la Cour des comptes. Le rapport, qui concerne la période allant de 2016 à 2020, met aussi en

exergue la mauvaise gestion et le manque flagrant de la coordination entre les différentes structures parfois de la même institution. Il relève ce manque de coordination entre certaines directions dans la même wilaya alors que la coordination devait être le maître mot pour bien gérer les projets et autres programmes qui sont sous leur responsabilité.

La première conséquence est inéluctablement financière puisque les projets, dont les études souffrent de pas mal d'insuffisances, vont sans cesse connaître une réévaluation à la hausse engendrant des pertes colossales d'argent. Les entreprises publiques économiques ne sont pas en reste puisque, comme l'a noté le rapport et

au de la de moult dysfonctionnements, elles croulent sous le poids de la dette. Une dette qu'elles ne peuvent plus rembourser, cela dit.

Ce sont ces facteurs qui les empêchent de mener à bien les projets qui leur ont été confiés pénalisant ainsi les programmes de développement. La Cour des comptes a, ainsi, recommandé la dissolution du Conseil de participation de l'État (CPE) qui gère les actifs des entreprises publiques et son remplacement par une autre institution avec l'amélioration de la rigueur dans la gestion. Faut de quoi la cacophonie va se poursuivre ainsi que la perte des milliards de dinars avec.

K. H.

حسب وكالة الأنباء الجزائرية

الرئيس تبون يحمل مفاجآت جديدة في سنة 2023

ستكون 2023 سنة حافلة بالمفاجآت، بعدما استطاع الرئيس عبد المجيد تبون، وهو على مشارف السنة الثالثة على رأس الدولة، "إرساء دعائم الجزائر الجديدة وإحداث الانطلاقة الجديدة التي لا تمت بصلة إلى النظام القديم"، كما تمكن من "تأمين البلاد ضد جميع المخاطر للسنوات القادمة، بفضل استعادة الجزائر مكانتها كبلد محوري"، وفق ما جاء في وكالة الأنباء الجزائرية.

القادمة.. ويمكن للجزائر اليوم أن تتمتع بمكانتها كبلد محوري، حيث أنها تعمل بصفتها شريكا قويا في مجال الطاقة بالنسبة لجميع بلدان المتوسط، على إرساء أسس تصنيع ذكي وزراعة عصرية".
وأبرز المقال "تحول الجزائر بفضل رئيس الجمهورية إلى دولة جذابة للغاية تتوفر فيها ظروف العيش الرغيد، حيث تحققت معجزة منذ سنة 2019، من شأنها وضع الجزائر في الطريق نحو الانضمام إلى مجموعة البريكس"، مضيفا: "وانطلاقا من حرصه على استشراف تحديات الغد الكبرى، لم ينته الرئيس عبد المجيد تبون من مفاجآتنا حيث ستكون 2023 سنة حافلة بمفاجآت أخرى". ح.أ



الرئيس عبد المجيد تبون

الطبقات الهشة، فضلا على التحول الرقمي وإعادة بريق الجزائر على الصعيد الدولي".
واشتطرت وكالة الأنباء الجزائرية أن "الجميع أدرك أن بروز الجزائر خلال النصف الأول من عهدة الرئيس تبون هو تأمين ضد جميع المخاطر للسنوات

جذرية". وتتابع الوكالة في مقالها: "بالفعل تعرف الجزائر ثورة حقيقية تجلت من خلال إعادة هيكلة الدولة ووضع بناء مؤسساتي في مستوى كبرى الديمقراطيات، ناهيك عن إطلاق إصلاحات اقتصادية وتعزيز السياسة الاجتماعية لحماية

● تحت عنوان "الجزائر في عهد التطور والبروز"، أوردت وكالة الأنباء الرسمية خبرا ذكرت فيه بإنجازات الرئيس عبد المجيد تبون، مبرزة أنه "استطاع خلال ثلاث سنوات، بالرغم من أزمة كوفيد-19، أن يحدث الانطلاقة الجديدة وأن يوحد الجميع حول مشروعه".
وأضافت الوكالة أن الجزائر الجديدة التي يرسي دعائمها الرئيس تبون "لا تمت بصلة للنظام القديم رغم أنف بقايا العصابة ومعاول الهدم".
وفي السياق ذاته، أفادت الوكالة بأن الجزائر "تشهد منذ شهر ديسمبر 2019 تحت قيادة رئيس الجمهورية، عبد المجيد تبون، تطورا كبيرا وتحولات

قانون المالية لسنة 2023

زيتوني يثمن التدابير التي تضمنها المشروع

ومن جهة أخرى، ثمن زيتوني التدابير التي تضمنها مشروع قانون المالية لسنة 2023، خاصة ما تعلق منها بتحقيق الأمن الغذائي والتخفيف من الرسوم الضريبية، بما يراعي الحفاظ على البعد الاجتماعي للدولة وحماية القدرة الشرائية للمواطنين. للإشارة، فقد تم خلال هذه الدورة عرض تقارير نشاطات الحزب لسنتي 2021 و2022 ودراسة مشروع اللائحتين النظامية والسياسية والمصادقة عليها. وأج

لتكوين المناضلين والمنتخبين المحليين، بهدف توسيع مداركهم القانونية والسياسية فيما يتعلق بالتوجه الاقتصادي والسياسي للدولة، مع إبراز فعالية الحزب ودوره في كل ذلك". كما ذكر الأمين العام بمبادرة الحزب بتأسيس "المرصد الاقتصادي" و"منتدى التفكير" من أجل مواكبة التحولات الجيوسياسية وترقية المشاركة السياسية والتكوين لدى لمنتخبين والنواب والإطارات".

● عقد التجمع الوطني الديمقراطي، أمس، الدورة الثالثة لمجلسه الوطني، تم خلالها التطرق إلى المستجدات على الساحة الوطنية والمسائل التنظيمية للحزب. ولدى إشرافه على افتتاح أشغال هذه الدورة، أكد الأمين العام للتجمع الوطني الديمقراطي، الطيب زيتوني، على أهمية "تكثيف الجهود للانتقال بالحزب إلى مرحلة التفاعلية والتأثير"، داعيا إلى "المبادرة باقتراح تنظيم أيام دراسية وندوات ولقاءات

مجلس المحاسبة يرصد المعوقات التنموية لصندوق التضامن والضمان للجماعات المحلية

تراجع ميزانيات صندوق ضمان الجماعات المحلية

■ هشاشة مقاييس منح إعانات التجهيز وغياب معايير موثوقة في التسيير
■ نقص في الموارد البشرية وارتفاع عدد البلديات العاجزة إلى 291 بلدية

تطور متذبذب لإخصصات الجماعات المحلية

قدر المبلغ الإجمالي لتخصيصات التسيير والتجهيز الممنوحة لفائدة الجماعات المحلية بـ 990,047 مليار دينار، وفيما يتعلق بإعانات التسيير، تم تسجيل غياب معايير موثوقة، حيث بلغت المخصصات سنة 2018 ما قيمته 763,607 مليار دينار، مسجلة زيادة معتبرة بـ 297.216 مليار دينار، مقابل انخفاض سنة 2019 إلى 411.227 مليار دينار ثم 209.644 مليار دينار في 2020. وأوصى بها المجلس عند منح تخصيصات التسيير وتخصيصات التجهيز والاستثمار باعتماد معايير موثوقة ومحينة من أجل توزيع أكثر إنصافاً لمنح معادلة التوزيع بالتساوي في مجال التسيير.

ارتفاع عدد البلديات العاجزة من 74 إلى 291 سنة 2020

سجل المجلس كثرة لجوء البلديات للإعانة الاستثنائية للتوازن، موصياً بضرورة إيجاد نص يحدد كفاءات منح وتسيير هذه المخصصات، لاسيما وأن عدد البلديات العاجزة ارتفع من 74 بلدية سنة 2016 إلى 291 بلدية عاجزة سنة 2020، ما يمثل نسبة تفوق 293٪.

مالية محصلة من إعانات التجهيز. وسجل في باب تقييمه لنشاط صندوق التضامن والضمان للجماعات المحلية، الدور المحدود لمجلس التوجيه، بالإضافة إلى النشاط غير الكافي للجنة التقنية المكلفة بمتابعة وضعيات تنفيذ التخصيصات الإجمالية للتسيير والتجهيز والاستثمار الموجهة للجماعات المحلية.

تراجع الإخصصات الميزانية لتسيير الصندوق

سجل المجلس وجود وسائل مالية وبشرية تحت مستوى أهمية الدور المنوط بالصندوق، بالنسبة لإعانات التسيير الممنوحة للصندوق، وأكد أن ميزانية التسيير بين 2016 و2020، تراجمت من 74 مليون دينار إلى 50 مليون دينار، أي بنسبة 32,43٪. ونفس الملاحظات السلبية سجلها المجلس في باب "تسيير الوسائل البشرية" التي يحوزها الصندوق والتي تبقى بعيدة عن الاستجابة لاحتياجاته وضمان السير العادي لهياكله ومنها مثلاً ظاهرة التصاعد في شغور المناصب المالية المتاحة، والذي انتقل من 42٪ سنة 2015 إلى 56٪ سنة 2020. كما أن المناصب المشغولة للمستخدمين بما فيهم المتعاقدون، سجلت تراجعاً.

بممارسة كامل مهامه القانونية باعتباره أداة دعم تقني لمصالح الإدارة المركزية في ميدان التضامن ما بين الجماعات المحلية. ولفت التقرير إلى القيود التي اصطدم بها الصندوق في عدم كفاية الوسائل التنظيمية والبشرية مقارنة بمهامه القانونية، وعدم استكمال الإطار التنظيمي الذي يسمح بالتأطير الأمثل لتدخلاته المالية، على صعيد منح ومتابعة التخصيصات المالية المتعلقة بالتسيير أو التجهيز والاستثمار.

ففيما يتعلق بإعانات التسيير، تم تسجيل غياب معايير موثوقة ومحينة من أجل توزيع أكثر إنصافاً لمنح معادلة التوزيع بالتساوي، اللجوء المفرط من قبل البلديات لطلب إعانة استثنائية للتوازن، تمويل نشاطات غير مؤهلة للاستفادة من الصندوق بالإضافة إلى نقص التحكم في الإعانات الموجهة للتكوين والبحث.

أما بالنسبة لإعانات التجهيز والاستثمار، فأشار التقرير إلى أن الرقابة مكنت من تسجيل غياب معايير موثوقة ودقيقة لأجل منح إعانات التجهيز، والتي هي في الواقع، موجهة لنشاطات التهيئة والتجهيز الحضري والشبكات المختلفة والطرق.

كما لاحظ المجلس التكفل بعمليات تجهيز لا تدخل ضمن إطار جهاز الدعم المالي للصندوق، بالإضافة إلى إعادة التخصيص غير القانوني لأرصدة

سجل مجلس المحاسبة في تقريره الشامل لسنة 2022، عدة نقائص في تسيير صندوق التضامن والضمان للجماعات المحلية، تشمل هشاشة المقاييس في منح إعانات التجهيز وغياب معايير موثوقة ومحينة في التسيير، ما تجعله بعيداً عن تحقيق الأهداف التنموية، موصياً بضرورة إيجاد نص يحدد كفاءات منح وتسيير هذه الإخصصات، واحترام مدونة العمليات المؤهلة لتمويل. في حين برر وزير الداخلية والجماعات المحلية وهيئة الاقليم، بعض النقائص بالشغور القانوني في بعض النصوص، واحترام توصية الوزارة الأولى في عدم التوظيف، واعداد بتعيين البلديات من القروض البنكية في مشروع الجماعات المحلية القادم الموجود قيد الإعداد.

شريفة عابد

لاحظ تقرير مجلس المحاسبة، عجز صندوق التضامن والضمان للجماعات المحلية، في أداء مهامه، وأشار إلى عدم وجود التوافق بين الوسائل التنظيمية والبشرية والتخصصات والدور المنوط بالمؤسسة وكذا محدودية الصندوق كأداة لنشاطات الدعم والمساهمات المالية الممنوحة للجماعات المحلية، على الرغم من إصلاح النظام الأساسي للصندوق سنة 2014، من خلال توسيع صلاحياته وتحسين نمط تدخله، حيث لم يسمح ذلك للصندوق

Revue de presse du samedi 26 novembre 2022



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

[La Cour des comptes publie son rapport annuel 2022](#)

La Cour des comptes a annoncé, jeudi dans un communiqué, la publication de son rapport annuel pour l'année 2022. "Conformément à l'article 199 de la Constitution, la Cour des comptes publie son rapport annuel 2022, établi en respect des dispositions de l'ordonnance N 95-20 du 17 juillet 1995 relative à la Cour des comptes, modifiée et complétée", note la même source.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

[L'Algérie a réalisé un véritable essor industriel grâce au programme du Président Tebboune](#)

Le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, a affirmé, vendredi à Niamey (Niger), que l'Algérie avait réalisé "un véritable essor industriel" grâce au programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le volume de ses exportations hors hydrocarbures ayant triplé par rapport à 2019.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

[L'Algérie considère la création de la ZLECAf comme une étape cruciale pour l'intégration continentale](#)

L'Algérie a réaffirmé vendredi son engagement en faveur des objectifs de complémentarité et d'intégration en Afrique, considérant la création de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) comme une étape cruciale vers la réalisation de l'intégration continentale.



Un pavé dans la mare

Incroyables révélations dans le dernier rapport de la Cour des comptes. Passant au crible le fonds spécial exclusivement réservé par les autorités à la promotion des exportations, le document de la Cour des compte nous apprend que 97% de ce fonds n'a pas été utilisé! Cette institution supérieure investie d'un mandat de contrôle sur tous les services de l'État, indique dans son rapport que le problème essentiel réside dans le remboursement des entreprises exportatrices.



Rapport du Fonds monétaire international :Les défis de l'économie algérienne

L'Algérie dispose de tous les atouts pour créer la richesse hors économie de la rente devant s'adapter au nouveau monde.Qu'en est-il du rapport sur l'économie algérienne de la mission du Fonds monétaire international (FMI) dirigée par Geneviève Verdier qui a visité Alger du 6 au 21 novembre pour les consultations de 2022 au titre de l'article IV avec l'Algérie où bon nombre de constats et de propositions ont été faites par ailleurs par de nombreux experts algériens.



Gestion des administrations de l'État et des collectivités locales :La Cour des comptes dresse un tableau noir

De nombreuses lacunes, entravant la mise en œuvre de certains programmes et mesures initiés par les pouvoirs publics dans les domaines économique et social, ont été relevées. C'est un rapport sans complaisance qu'a rendu public la Cour des comptes. Un rapport reprenant les principaux résultats des travaux de contrôle réalisés par la Cour des comptes, au titre de son programme d'activité de contrôle pour l'année 2021.



Rapport annuel 2022 de la Cour des comptes : Les EPE face à des surinvestissements

L'institution précise que les difficultés dans la réalisation des plans de développement s'expliquent par «la situation dans laquelle étaient certaines entreprises publiques, celles-ci n'étant pas prêtes à appréhender un tel programme».



Journée d'information sur les facilités douanières aux exportateurs : «Des indicateurs en nette amélioration»

«Accompagner les institutions pour soutenir la relance économique» est le thème de la journée d'information organisée hier par la direction régionale de Sétif en collaboration avec la chambre de commerce et de l'industrie El Hidhab à l'endroit de nombreux opérateurs économiques faisant dans l'exportation.



ZLECAF : Une étape cruciale pour l'intégration continentale

L'Algérie a réaffirmé hier son engagement en faveur des objectifs de complémentarité et d'intégration en Afrique, considérant la création de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) comme une étape cruciale vers la réalisation de l'intégration continentale.



Marché des assurances : Faire face aux risques émergents

La Compagnie algérienne des assurances (CAAT) a organisé, jeudi dernier, un séminaire au Centre international des conférences (CIC) sur le thème : «Etat général des marchés de l'assurance et de la réassurance, tendances actuelles». La compagnie a pu se rapprocher davantage des clients qui ont pris connaissance des récentes évolutions dans ce secteur en Algérie et à l'étranger.



Cour des comptes : Publication du rapport annuel 2022

La Cour des comptes a annoncé, jeudi dernier dans un communiqué, la publication de son rapport annuel pour l'année 2022. «Conformément à l'article 199 de la Constitution, la Cour des comptes publie son rapport annuel 2022, établi en respect des dispositions de l'ordonnance n° 95-20 du 17 juillet 1995 relative à la Cour des comptes, modifiée et complétée», a noté la même source.



[Secteur public marchand : Sonatrach et Saidal toujours performantes :Le rapport annuel 2022 de la Cour des comptes publié jeudi](#)

Dans son rapport publié jeudi dernier, la Cour des comptes a estimé qu'« en dépit du soutien financier conséquent de l'Etat à travers les assainissements financiers le secteur public marchand (SPM), comprenant les groupes et EPE, les banques publiques et les établissements financiers et les compagnies d'assurance, a enregistré une faible présente « de faibles performances économiques et financières ».



[2e édition, dimanche, de la Rencontre de la CAPC : L'économie nationale au peigne fin](#)

L'économie nationale passera dimanche prochain au scalpel des spécialistes à l'occasion de la 2e édition de la Rencontre de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC) qui constitue, de prime abord, un espace de débat et de réflexion, autour de la situation économique du pays, ses exigences, ses opportunités, ses enjeux et d'autres aspects en lien avec la thématique...



[La Cour des comptes publie son rapport annuel 2022](#)

La Cour des comptes a annoncé, jeudi dans un communiqué, la publication de son rapport annuel pour l'année 2022, rapporte l'agence officielle. « Conformément à l'article 199 de la Constitution, la Cour des comptes publie son rapport annuel 2022, établi en respect des dispositions de l'ordonnance N 95-20 du 17 juillet 1995 relative à la Cour des comptes, modifiée et complétée », note la même source.

مجلس الأمة يضبط أجندة نشاطاته إلى غاية 8 ديسمبر المقبل: التصويت على قانون المالية يوم 8 ديسمبر القادم

يصوت أعضاء مجلس الأمة، يوم الثامن ديسمبر القادم، في جلسة عامة على قانون المالية لسنة 2023" إضافة إلى نصوص القانون الأساسي للمقاول الذاتي، والقانون المتمم للأمر المتضمن للقانون الأساسي العام للوظيفة العمومية.



التقرير السنوي لمجلس المحاسبة يدق ناقوس الإفلاس: مؤسسات عمومية غارقة في الديون وعاجزة عن الدفع

كشف تقرير مجلس المحاسبة لسنة 2022 عن مؤشرات سلبية لأداء المؤسسات العمومية الاقتصادية خلال السنوات الماضية، والتي أكد أن معظمها غارقة في الديون وعاجزة حتى عن السداد، كما قدّم جملة من التوصيات للخروج بها من هذه الوضعية، منها حل مجلس مساهمات الدولة واستبداله بهيئة جديدة أكثر صرامة لمتابعة أداء هذه المؤسسات وتكريس الشراكة بين القطاعين العام والخاص وتنفيذ برنامج خصوصية بعض المؤسسات، وضمان تكوين أحسن في مجال التنفيذ والإدارة وتطبيق البرامج والمخططات الخاصة بالتسيير.



الجزائر: المنطقة الإفريقية للتبادل الحر خطوة حاسمة للاندماج القاري

جددت الجزائر، الجمعة، التزامها بأهداف التكامل والاندماج في القارة الإفريقية، معتبرة أن استحداث المنطقة الإفريقية للتبادل الحر يعد خطوة حاسمة نحو تحقيق الاندماج القاري، وأن دخولها حيز التنفيذ يعكس الإرادة السياسية القوية للدول الإفريقية صوب التكريس الفعلي لأجندة 2063.

ÉCONOMIE

Comment exploiter les industries émergentes

Les retombées des politiques de relance sur le paysage économique n'ont pas été à la hauteur des attentes des pouvoirs publics et n'ont pas encore enclenché le déclin des transformations de l'économie. Quels sont les facteurs qui ont entravé ou ralenti la réforme du modèle économique et que faut-il faire pour y remédier ?

C'est un thème largement débattu par l'équipe des chercheurs de plusieurs universités du pays, notamment Ouargla, Alger, Oran, Tiemcen, Constantine, Béjaïa, et Jijel, à l'occasion d'un séminaire organisé jeudi conjointement par l'équipe du CREAD, en partenariat avec la fondation Konrad Adenauer (KAS) et l'université de Ouargla et intitulé : «Soutien à l'innovation, soutien à l'entrepreneuriat innovant, levier pour réformer le système économique».

Les participants ont soulevé le renforcement de l'environnement économique global, «c'est-à-dire réunir les facteurs favorisant le renforcement des conditions-cadres considérées comme des prérequis pour la relance économique».

Les organisateurs ont abordé également la problématique du dérèglement de l'économie mondiale, l'entrepreneuriat dans les industries émergentes qui constitue une alternative pour s'en sortir.

Selon le Pr Abderrahmane Abdou, «la compétitivité, qui se pratique entre les nations sur la base des échanges de produits manufacturiers et de service, a considérablement changé de contenu et de forme. Aujourd'hui, la compétition internationale se pratique sur la

maîtrise des sciences et des progrès technologiques». Il ajoutera : «L'automatisation, moteur de cette mutation, détruit des pans entiers de l'industrie classique et laisse émerger une nouvelle industrie dont les fondements sont puisés de la nouvelle révolution numérique.»

Le progrès est vu comme un nouveau souffle pour l'émergence

de nouvelles industries et de nouvelles compétences. Les start-up cristallisent ce progrès. Les industries émergentes sont un levier de croissance pour l'économie algérienne. Pour sa part, Mme Nora Beldjoudi, chargée du programme à la KAS, a expliqué que «les industries émergentes sont le porte-drapeau du futur entrepreneuriat» et de poursuivre : «La fondation a toujours œuvré pour le changement et les mutations des modèles économiques dans différents pays en encourageant à investir dans l'innovation et les nouvelles industries émergentes.» Cela traduit, selon la responsable, l'ambition de sa fonda-

tion à accompagner les jeunes entrepreneurs algériens dans leur développement.

Le challenge porte désormais sur l'accélération et la maîtrise des compétences numériques des entreprises, avaient insisté les différents intervenants lors de cette journée riche en communications et en recommandations.

À noter que la deuxième séance a porté sur les facteurs de blocage de la transformation économique.

Il est à préciser enfin, que la nouvelle conjoncture économique plaide en faveur du développement de l'entrepreneuriat en Algérie. D'un côté, les pouvoirs publics déploient

des efforts pour orienter les nouveaux investissements vers les secteurs émergents du numérique et de l'économie de la connaissance, les secteurs de l'économie verte, de l'économie bleue, des industries décarbonisées. «Tous ces secteurs sont vierges et attendent une réorientation des investissements», a-t-on indiqué.

Des rencontres au niveau local et au niveau national sont régulièrement organisées pour promouvoir ces secteurs émergents et convaincre les jeunes et les nouveaux investisseurs d'explorer les opportunités offertes.

Ilhem Tir

RAPPORT DE LA COUR DES COMPTES 2022

Nombreuses anomalies à l'exportation

● La Cour des comptes a relevé de nombreux dysfonctionnements dans l'évaluation et le suivi des opérations d'exportation.

Par Omar Berbiche

Le rapport de la Cour des comptes pour 2022 a passé au crible des secteurs d'activités prioritaires en rapport avec les objectifs de la stratégie de développement des dépenses publiques et la mise en place d'un modèle économique ambitieux en rupture avec le système économique rentier. Un modèle orienté vers la substitution des importations par une production nationale de qualité, à même de satisfaire les besoins nationaux et de dégager des excédents à l'exportation à travers une politique volontariste et «agressive», de nature à permettre à nos produits de pénétrer les marchés extérieurs. Un volet important du rapport de la Cour des comptes a été consacré, à cet effet, au bilan de l'activité d'exportation en s'attardant, entre autres, sur la participation aux foires et Salons d'exposition internationaux des opérateurs économiques publics et privés versés dans l'exportation. Il existe à, cet effet, un Fonds spécial pour la promotion des exportations (FSPE) placé sous l'autorité du ministère du Commerce. En égrenant les remarques et observations de la Cour des comptes sur l'organisation et le fonctionnement des structures, des dispositifs et des mécanismes dédiés à la promotion des exportations, on comprend pourquoi les résultats enregistrés ne sont pas à la hauteur de la volonté politique fortement exprimée dans ce domaine. Un exemple parmi tant d'autres, de l'absence de vision prospective dans la mise en œuvre de la politique des exportations : les entreprises exportatrices éligibles au remboursement partiel de leurs dépenses de transport et transit par



le FSPE étaient d'un peu plus d'une centaine chaque année, alors que le nombre d'exportateurs s'élève à 1219 en 2020 et 1468 en 2019, révèlent les magistrats enquêteurs de la Cour des comptes. Et pourtant, ce n'est pas faute de disponibilités financières, l'Etat a mobilisé des moyens conséquents au titre du Fonds spécial de la promotion des exportations. Les dépenses éligibles pour l'aide sont nombreuses et diversifiées, souligne la Cour des comptes, mais elles ne sont pas ou peu utilisées. Les recettes disponibles sont estimées par la Cour des comptes à plus de 30 fois supérieures aux dépenses. Des espaces payés en devises fortes sont loués, mais ne sont que partiellement exploités, souligne également le rapport de la Cour des comptes qui cite le cas de la participation de l'Algérie à une foire à Johannesburg, en Afrique du Sud. Sur un espace de 340 m² réservé pour accueillir le pavillon algérien, seule une

surface de 45 m² avait été exploitée. Par ailleurs, la Cour des comptes a relevé une forme de discrimination dans l'aide accordée par le FSPE, révélant que durant les trois années 2018-2020, près de 61% de l'aide mobilisée a bénéficié à la Safex au titre des remboursements des frais de participation aux foires et expositions commerciales, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. La circulation de l'information économique et la transparence des transactions liées à l'exportation sont pointées du doigt. Les bilans annuels des entreprises exportatrices se résument à une liste des opérateurs et des montants d'aide financière perçus. Ils ne fournissent «aucune information sur les dossiers reçus et traités, les dossiers de demande en instance des exercices antérieurs, les recours déposés, la quantité, la nature et les caractéristiques (les prix à l'exportation et la qualité) du produit exporté, le montant de rapatriement

des produits des ventes réalisées dans l'enceinte des foires, le nombre des exposants qui y ont participé, les contrats commerciaux conclus durant la foire, l'élargissement de l'offre de produits, la conquête de nouveaux clients et marchés, etc.» relève le rapport de la Cour des comptes. Autrement dit, il y a absence totale d'un tableau de bord pour l'évaluation et le suivi des opérations d'exportation. Un constat grave qui appelle à la prise des mesures urgentes et appropriées pour assainir ce secteur. D'autant que l'Algérie ne manque pas d'ambition en matière de promotion des exportations avec ce pari de faire du pays un hub d'exportation de nos produits vers l'Afrique et le monde arabe. Dans ses recommandations, la Cour des comptes a appelé, à cet égard, les pouvoirs publics pour prendre les dispositions nécessaires visant à améliorer l'efficacité du dispositif du FSPE au plan de l'organisation, de la gestion

administrative, des procédures de suivi et d'évaluation de l'aide financière octroyée aux exportateurs. La Cour va même plus loin en suggérant, dans un souci d'encourager la tendance vers la performance et l'excellence dans l'effort d'exportation, la mise en place d'un programme de soutien en faveur des entreprises se distinguant par un fort potentiel d'exportation de manière à les accompagner dans la conquête des marchés extérieurs. Dans sa réponse, les services du ministère du Commerce ont pris bonne note du constat de la Cour des comptes sur les dysfonctionnements relevés en matière de promotion des exportations et se sont engagés à prendre en compte les recommandations émises «afin de mettre à niveau la qualité de prise en charge des dossiers des subventions accordées par l'Etat pour la promotion des exportations hors hydrocarbures».

O. B.



وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

⚡ Avez-vous des questions?
Contactez nous sur :

✉ dc@mf.gov.dz

☎ Poste: 2784

www.mf.gov.dz



@MFinance_dz



@MFinancesdz



وزارة المالية الجزائرية MFINANCES CHANNEL



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger